

La Montagne 15/12/2010

FINANCES PUBLIQUES ■ La CGT dénonce la paupérisation de notre société

Lorsque les agents se raréfient

Les Creusois peinent de plus en plus à acquitter leurs impôts. La DGI et les services du cadastre voient leurs effectifs diminuer. La CGT dénonce ces évolutions.

Robert Guinot

robert.guinot@centrefrance.com



CONFÉRENCE DE PRESSE. Dénoncer, informer mais aussi s'inquiéter. : 56 % des Creusois sont exonérés d'IR. MICHÈLE DELPY

Pour la CGT Finances publiques de la Creuse, le département est gagné par une précarité à la fois financière et sanitaire. Dans le même temps, les services publics sont progressivement affaiblis. La convergence des deux phénomènes est lourde de conséquences (*). En premier lieu, a expliqué Philippe Madec (CGT Finances publiques), on assiste à « l'explosion du paiement des impôts et taxes en numéraire », puisque bien des Creusois sont interdits bancaires. Les demandes de délais de paiement affluent et les sorties de mensualisation deviennent monnaie courante. En conséquence, les services fiscaux sont amenés à traiter un nombre croissant de demandes de recours en gracieux (889 cas en 2008, 921 cette année au 30 novembre). Les Cégétistes ont dénoncé

l'effet pernicieux des heures supplémentaires, certes exonérées d'impôt sur le revenu, mais prises en compte dans le revenu fiscal de référence, ce qui influe le calcul de la taxe d'habitation. Le RSA, contrairement au RMI, est pris en compte dans le calcul de la TH.

Moins d'agents

Philippe Madec, dans un deuxième temps, est revenu sur la baisse des effectifs de fonctionnaires. De 2000 à 2008, l'ex-DGI est passée de 188 à 138 agents, l'ex-DGCP de 180 à 160. Les deux directions

générales aujourd'hui réunies au sein de la Direction départementale des finances publiques (DDFP) seront encore amputées de 9 agents en 2011, ce qui fait qu'il restera 279 agents au 1^{er} septembre prochain. Ainsi, a expliqué Philippe Madec, la DDFP fait appel, notamment pour la campagne de l'impôt sur le revenu, à des auxiliaires, ce qui multiplie les erreurs de saisie. Le responsable syndical a également exploré le "bug" des taxes foncières (du fait de la reprise d'un fichier ancien).

La CGT a expliqué, au niveau des impôts fonciers, que le rapprochement CDI-CDIF a entraîné la suppression du service du cadastre à Aubusson (suivie de celle de 2 postes à Guéret). En 20 ans, le nombre de géomètres de la fonction publique est passé de 7 à 4, celui des agents travaillant dans ce service de 40 (dont 10 à Aubusson) à 10 (et bientôt à 8).

Un vide administratif

Le Pôle enregistrement a disparu d'Aubusson. Ainsi, cette ville est aujourd'hui privée de cadastre et d'enregistrement, ce qui oblige la population à se rendre à Guéret, y compris pour de banales formalités (« Ces différents regroupements ont eu pour conséquence de créer un vide administratif dans le sud creusois »). La CGT a enfin dénoncé les retards qui s'accumulent à la Conservation des hypothèques de Guéret (plus de 30 jours de retard avec toutes les conséquences qui en découlent). ■

(*) La section CGT Finances publiques de la Creuse a tenu une conférence de presse lundi matin dans ses locaux de la rue de Braconne à Guéret.